Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 50e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 24 JANVIER 2023, À 19 H, À LA SALLE 3307 AU 3E ÉTAGE DU CISSS DES ÎLES

PRÉSENCES :

Mmes Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Céline Decoste, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse
Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Sara Martinet, membre désigné – conseil multidisciplinaire (CM)
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Annick Nadeau, membre nommé par la ministre - milieu de l'enseignement
Marie-Josée Noël, membre indépendant - compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines

Dre Nadine Packwood, membre désigné – département régional de médecine générale (DRMG)

MM Francis Simard, **président**, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité
Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation

Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - conseil des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENCES :

Mmes Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
Clémence Poirier, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel

INVITÉS :

Mmes Judith Arseneault, directrice intérimaire des soins infirmiers, santé physique et SAPA (DSI-SP/SAPA)
Gisèle Painchaud, commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

MM Dominic Boudreau, adjoint à la PDG
Claude Cyr, directeur des services administratifs (DSA)

Dr Jean-François Bellemare, directeur intérimaire des services professionnels et hospitaliers (DSPH)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le président, M. Francis Simard, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 2.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 50e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 24 janvier 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION No 2023-01-942

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
   3.1. Séance ordinaire du 6 décembre 2022
   3.2. Dépôt de la résolution n° 2022-12-941 – Nomination au poste de directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ)

CORRESPONDANCE

4. Correspondance

   Période de questions réservée au public
   (Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS – INFORMATION

5. Information de la présidence-direction générale
6. Rapport trimestriel – Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services

7. Rapport trimestriel – Application des mesures de contrôle
8. Rapport trimestriel – Prévention et contrôle des infections
9. Rapport trimestriel – Gestion des risques
10. Rapport d'Agrément Canada – Séquences 4 et 5
11. Rapport trimestriel – Mise sous garde préventive, provisoire et autorisée
12. Indicateurs en ressources humaines (RH)

DOSSIERS – DÉCISION

13. Nomination au poste de directeur de la qualité, évaluation, performance et éthique
14. Adoption du AS617 en P9
15. Gestion des effectifs médicaux (nominations, départs, congés)

AUTRES SUJETS

16.
17. Prochaine séance
18. Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 49e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 6 décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-01-943

Les documents concernant l'adoption de la résolution n° 2022-12-941 sont déposés au présent procès-verbal.

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

M. Francis Simard, président du CA, nous fait part d'une correspondance adressée à madame Sonia Bélanger, ministre déléguée à la Santé et aux Aînés dans laquelle la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande une intervention d'urgence du gouvernement du Québec afin de venir en aide aux résidences pour personnes âgées qui rencontrent de sérieuses difficultés à maintenir des services de qualité auprès de leur clientèle. M. Simard rappelle que les membres du conseil d'administration du CISSS des Îles ont adopté lors de la séance ordinaire du 6 décembre dernier, une résolution appuyant les RPA des Îles dans leurs revendications.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS — INFORMATION

5. INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE

M. Simard invite Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter ce point.

Situation épidémiologique : La pandémie connaît un essoufflement, à la grande satisfaction de tous. La situation a été difficile au mois de décembre, où l'on a eu beaucoup d'absences d'employés, mais il n'y a pas eu de rupture de services. On espère que l'accalmie actuelle perdurera dans le temps.

Projet VRAC-PARC : Le CISSS des Îles, par le biais de la Direction régionale de santé publique Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine, est impliqué dans le projet VRAC-PARC (Vulnérabilités régionales aux changements climatiques – Plan d'adaptation régional au climat). Il s'agit d'une démarche visant à identifier nos vulnérabilités face au climat. Une fois ce travail fait, une planification devra être réalisée avec différents partenaires de la communauté afin que les Îles puissent bien se préparer aux changements climatiques pour le futur. Considérant que les Îles-de-la-Madeleine se situent malheureusement aux premières loges des changements climatiques, le CISSS des Îles compte participer activement à cette démarche, car les impacts vont bien au-delà des infrastructures et touchent à la santé et au bien-être de la population.

6. RAPPORT TRIMESTRIEL – COMMISSAIRE LOCALE AUX PLAINTES ET À LA QUALITÉ DES SERVICES

M. Simard invite M[me] Gisèle Painchaud, commissaire locale aux plaintes, à présenter ce point.

M[me] Painchaud, présente le tableau « résumé de dossiers » couvrant la période du 28 septembre 2022 au 24 janvier 2023. Ce sont 17 dossiers de plaintes, d'assistances et d'interventions qui ont été traités pendant cette période. Les membres sont invités à poser leur question.

7. RAPPORT TRIMESTRIEL – APPLICATION DES MESURES DE CONTRÔLE

M. Francis Simard, président, invite M[me] Judith Arseneault, directrice intérimaire des soins infirmiers, santé physique et soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), à présenter les deux prochains points.

M[me] Judith Arseneault nous informe que nous avons 4 mesures de contrôle à l'unité de courte durée et aucune mesure au Centre d'hébergement Eudore-LaBrie pour la période du 11 septembre 2022 au 31 décembre 2022.

8. RAPPORT TRIMESTRIEL – PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS

M[me] Arseneault présente le tableau de surveillance périodique en prévention et contrôle des infections en tenant compte des indicateurs prioritaires retenus par l'établissement. Le rapport couvre la période du 11 septembre 2022 au 31 décembre 2022. Elle mentionne que la situation est stable mis à part l'épisode de virus respiratoires et l'éclosion de COVID-19 du côté du CHSLD Eudore-LaBrie et de l'unité multiclientèle.

9. RAPPORT TRIMESTRIEL – GESTION DES RISQUES

M. Francis Simard invite M. Dominic Boudreau, adjoint à la présidente-directrice générale, à présenter les deux prochains points.

M. Boudreau présente le rapport trimestriel des incidents et accidents pour la période du 1er avril 2022 au 3 décembre 2022. Le rapport fait état d'un total de 373 déclarations d'incidents et d'accidents. Le nombre de déclarations par période se maintient à des niveaux comparables aux années précédentes. En ce qui concerne les types d'événements, les erreurs liées aux médicaments demeurent les plus fréquentes avec 52,7 % des déclarations. Les erreurs liées aux chutes se situent au second rang, à 21,5 %. Pour cette catégorie, il s'agit d'une diminution importante par rapport à la même période en 21-22. En ce qui a trait à la gravité des événements, 88,2 % des déclarations réfèrent à des événements sans conséquence pour les usagers (gravité A à D). Les tableaux détaillés du type d'événement par période, de gravité par installation et de gravité par type d'événement sont inclus au rapport déposé. Les membres sont invités à poser leur question.

10. RAPPORT D'AGRÉMENT CANADA – SÉQUENCES 4 ET 5

M. Boudreau poursuit en informant que nous avons reçu les rapports d'Agrément Canada pour la visite tenue en septembre dernier pour les programmes DP-DI-TSA (séquence 4) et SAPA (séquence 5). Selon la démarche habituelle, des preuves complémentaires démontrant la conformer à certains critères à priorités élevées devront être fournies selon deux échéances fixées au 9 février 2023 et au 9 août 2023.

Les rapports détaillés de la visite pour les séquences 4 et 5 sont disponibles sur le site internet du CISSS des Îles. Par ailleurs, en préparation au deuxième cycle d'Agrément 2023-2027, nous amorcerons sous peu la mobilisation des différentes équipes impliquées afin de mettre en place les pratiques requises. La 1re visite, prévue pour mai 2024, implique une participation importante du conseil d'administration puisqu'elle porte sur la gouvernance et le leadership.

11. RAPPORT TRIMESTRIEL – MISE SOUS GARDE PRÉVENTIVE, PROVISOIRE ET AUTORISÉE

Dr Jean-François Bellemare, directeur des services professionnels et hospitaliers présente le rapport trimestriel des mises sous garde préventives, provisoires et autorisées au CISSS des Îles. Le rapport couvre la période du 1er septembre 2022 au 13 janvier 2023. Les membres sont invités à poser leur question.

12. INDICATEURS RH

M^me^ Sophie Doucet, présidente-directrice générale présente les tableaux indicateurs concernant l'évolution des heures travaillées, présence au travail, l'assurance-salaire et main-d'œuvre indépendante. Les membres reçoivent les explications pertinentes concernant les indicateurs et ils sont invités à poser leur question.

DOSSIERS-DÉCISION

13. NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR DE LA QUALITÉ, ÉVALUATION, PERFORMANCE ET ÉTHIQUE

M. Francis Simard, président, invite M^me^ Sophie Doucet, PDG à présenter ce point.

Le 6 décembre dernier, le conseil d'administration du CISSS des Îles a adopté une résolution pour la création d'une nouvelle direction, soit la Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE).

CONSIDÉRANT la démarche de sélection effectuée pour pourvoir le poste de DQEPE nouvellement créé ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

CONSIDÉRANT notre connaissance préalable du candidat, qui occupe présentement le poste d'adjoint à la PDG ;

EN CONSÉQUENCE, **IL EST RÉSOLU DE :**

Procéder à la nomination de monsieur Dominic Boudreau au poste de directeur de la qualité, l'évaluation, performance et étique (DQEPE) au CISSS des Îles. La date d'entrée en fonction est le 29 janvier 2023. Le salaire octroyé correspond au maximum de la classe 41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^O^ 2023-01-944

14. ADOPTION DU RAPPORT AS617 EN P9

M. Francis Simard, président, invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs, à présenter le rapport AS617 à la période 9. Les membres sont invités à poser leur question.

ATTENDU les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) ;

ATTENDU QUE selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ;

ATTENDU QUE l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S- 4.2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

ATTENDU QUE les discussions entre la Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget au MSSS et la PDG de l'établissement au cours de l'été 2022 justifiant les causes du déficit attribuable à la main-d'œuvre indépendante ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU

Adopter le rapport trimestriel de la période 9, 2022 -2023, du CISSS des Îles comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations d'un déficit au montant de 2 467 357 $; et ce, tout en considérant l'impact budgétaire défavorable généré par les coûts du recours à la main-d'œuvre indépendante ;

Autoriser le président du conseil d'administration et la présidente-directrice générale à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^O^ 2023-01-945

15. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'Archipel a tenu une rencontre le 12 janvier 2023 et a fait la recommandation suivante :

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission du Dr J. Robert Leroux (1-70127), psychiatre, à titre de membre actif. Cette démission est effective au 1er février 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-01-946

AUTRES SUJETS :

16. M. Francis Simard souligne la qualité des soins et services reçus au CISSS des Îles. Il mentionne avoir reçu des commentaires très positifs de la population.

Mme Doucet rappelle que la nouvelle directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, madame Josée Vallée, sera en poste à compter du 2 février prochain.

17. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles est prévue le 21 mars 2023.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2023-01-947



Francis Simard
Président



Sophie Doucet
Secrétaire du conseil